



changer un robinet de baignoire

Par **mamieve**, le **02/03/2020** à **18:33**

Bonsoir,

J'ai le robinet de ma baignoire qui est cassé, j'ai donc signalé a l'agence qui s'occupe de gerer l'appartement du propriétaire. Un devis lui aurait été envoyé mais celui ci semble prendre tout son temps pour repondre . Que puis je faire, quel sont mes droit si cela dure pour le moment j'en suis a 15 jours.

Merci d'avance de votre réponse.

Par **morobar**, le **03/03/2020** à **10:10**

Bonjour,

Il est vraisemblable que le bailleur cherche à vous imputer la casse de cet ustensile;

En effet un robinet de baignoire ne casse jamais.